

1
(N° 12.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1841.

Discours du Roi. — Adresse en réponse au discours du Trône. — Réponse du Roi à l'adresse.

DISCOURS DU ROI.

MESSIEURS,

Malgré de folles et odieuses menées, nous pouvons nous féliciter des circonstances au milieu desquelles s'ouvre la session.

La bonne intelligence est rétablie entre les grandes Puissances européennes; l'attitude de la Belgique, pendant l'épreuve difficile qu'elle a subie, a témoigné de nouveau de ses sentiments d'ordre et de nationalité.

Mes rapports avec les cabinets étrangers ont conservé ce caractère de bienveillante confiance, qui assure, de plus en plus, la position de la Belgique.

Les travaux des commissions instituées à la suite du traité de paix ont reçu une nouvelle impulsion, et il est permis d'entrevoir le moment où toutes les questions laissées indécises trouveront simultanément leur solution complète et définitive.

La deuxième exposition de l'industrie nationale est venue attester de nouveaux progrès; en présence de ces grands succès de la production, le besoin d'étendre encore nos relations extérieures n'a pu que se faire sentir plus vivement.

Des négociations commerciales sont ouvertes avec différentes Puissances. Les unes ont amené des résultats qui vous seront communiqués; les autres se poursuivent d'après les principes d'une politique nationale et d'une saine appréciation de nos intérêts matériels.

La récolte des céréales, un instant menacée, paraît être suffisante, et, grâce à la divine Providence, j'ai l'espoir que des mesures exceptionnelles ne seront point nécessaires.

Les destinées morales et intellectuelles de la Belgique n'ont point cessé d'être l'objet de mon active sollicitude.

La création d'une académie de médecine a comblé une lacune signalée depuis longtemps.

Le Gouvernement a contribué à donner une organisation plus complète à l'une de nos plus anciennes académies de peinture et de sculpture.

Le concours universitaire, décrété en vertu de la loi sur l'enseignement supérieur, ne peut manquer de donner une nouvelle impulsion aux hautes études.

Le concours entre les établissements d'instruction moyenne a été maintenu et appliqué sur une base plus large.

Je me fais un devoir d'appeler de nouveau votre attention sur l'instruction moyenne et primaire, en réclamant la priorité pour cette dernière; c'est une question d'ordre social digne de notre intérêt le plus vif.

Indépendamment du rapport exigé chaque année par la loi sur l'enseignement supérieur, il vous sera présenté un état détaillé des deux autres degrés d'instruction; vous puiserez dans ce travail d'utiles renseignements pour vos débats.

L'expérience de cinq années a révélé plusieurs lacunes, signalé quelques déficiences dans la loi communale: des propositions tendant à entourer de garanties nouvelles le système des finances municipales sont préparées et vous seront immédiatement présentées. Tout indique que, dans l'organisation communale même, une modification importante est devenue nécessaire.

La loi sur la compétence civile a rendu aux contestations d'une moindre importance l'accès de la justice plus facile et moins dispendieux; elle permettra aux cours d'appel d'accélérer la décision des causes qui leur sont réservées.

Les attributions des juges de paix se trouvant définitivement fixées, la circonscription nouvelle des cantons pourra être arrêtée; vous recevrez le complément des propositions dont vous êtes déjà saisis.

Dans l'ordre judiciaire, aussi bien que dans l'administration, beaucoup de traitements ne sont plus en rapport avec l'importance des attributions, ni avec les nécessités sociales; des projets de loi destinés à améliorer la position de la Magistrature et de la Cour des Comptes ne tarderont pas à vous être présentés.

Le régime des prisons continue à se perfectionner. Les réformes à introduire dans les établissements de bienfaisance publique, et notamment dans les hospices des aliénés, ont, à leur tour, fixé l'attention de mon Gouvernement.

Les travaux entrepris, soit par l'État, soit par les provinces et les communes, se poursuivent avec une véritable émulation. Toutes les lignes du chemin de fer sont adjudgées, et l'époque n'est pas éloignée où ce grand monument sera achevé.

Des mesures vous seront soumises pour appeler le concours du personnel de notre marine au développement de nos relations postales d'outre-mer et favoriser le mouvement de notre chemin de fer.

J'espère que nos ressources nous permettront de reporter nos efforts sur l'amélioration de nos voies de navigation et d'écoulement.

L'exécution de la loi sur les chemins vicinaux n'a pas rencontré d'obstacles; le subside que vous avez voté a exercé la plus heureuse influence.

Nous avons eu moins d'accidents à déplorer dans l'exploitation de nos richesses minérales. En même temps que mon Gouvernement rétablissait la discipline parmi les ouvriers, il assurait leur avenir et celui de leurs familles, par l'institution de caisses de prévoyance, dont la dernière vient d'être constituée et reconnue.

La ville que la Constitution a proclamée la capitale du Royaume, est, depuis plusieurs années, dans une situation dont il lui est impossible de sortir par

elle-même. Elle s'est déterminée à des sacrifices qui doteront l'État d'établissements qui lui manquent. Une convention qui vient d'être conclue à cet effet, sera soumise à votre approbation.

Vous aurez aussi une autre question d'équité nationale à examiner, en statuant sur les réparations des désastres de la guerre.

Quelques revenus publics, paralysés par les crises des dernières années, ont repris leur progression. Des prévisions que les circonstances autorisent et l'application des principes d'une sage économie, permettent à mon Gouvernement de vous présenter, pour 1842, un Budget offrant l'équilibre entre les recettes et les dépenses, sans qu'il ait été nécessaire de créer des charges nouvelles. Formons des vœux pour qu'aucun incident ne vienne détruire ces espérances que les antécédents et la situation actuelle justifient.

Les intérêts de l'industrie, du commerce, de la navigation et du trésor réclament impérieusement la révision de la loi sur les sucres. Cette révision vous sera proposée, et vous rechercherez de quelle manière il sera possible de satisfaire à tous ces intérêts, sans créer une inégalité de condition entre les deux industries auxquelles la loi s'appliquera désormais.

Des propositions vous seront faites pour assurer à la pêche nationale toute la protection désirable, et pour garantir plus efficacement encore le négoce intérieur contre les abus du colportage.

L'une de nos industries les plus anciennes et les plus nationales, l'industrie linière, a été l'objet d'une enquête ordonnée par mon Gouvernement; les travaux de la commission, terminés depuis peu de jours, vous seront communiqués.

L'armée continue à justifier ma confiance et celle du pays. Quelques modifications organiques dans le personnel et dans les grands rouages administratifs ont été opérées; d'autres sont en voie d'exécution; toutes tendent à perfectionner notre état militaire, à simplifier la marche de l'administration, à faciliter le contrôle et à augmenter le bien-être de l'armée. Vous apprendrez avec satisfaction que ces résultats ont été obtenus sans dépasser les crédits que vous avez votés. Il vous reste à pourvoir aux dépenses des deux derniers mois de l'année; le Budget qui vous est présenté pour 1842 est conçu dans les mêmes limites, tout en renfermant des propositions favorables à une classe nombreuse d'officiers.

Il y a dix années, Messieurs, que j'ai présidé à l'installation de la première Législature belge succédant à ce Congrès constituant qui nous léguait l'exemple de l'union. C'est avec orgueil que nous pouvons reporter nos regards sur cette période, marquée, cependant, par tant de jours difficiles. C'est en votre présence que je me plais à féliciter la Belgique des progrès qu'elle a réalisés, en restant fidèle à elle-même, constante dans ses sentiments moraux et religieux. Vous m'aidez par votre concours à maintenir le Gouvernement du pays dans des voies de modération et d'impartialité. En répondant à mon attente, vous marquerez votre session par d'utiles et nombreux travaux, et la reconnaissance publique, au milieu du calme et de la prospérité, sera notre récompense commune.

ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRÔNE.

SIRE !

Lorsque, il y a dix ans, cédant au vœu du Congrès national, Votre Majesté mit le pied sur le sol de la patrie pour prendre les rênes de l'État, un concert d'unanimes acclamations vint montrer à l'Europe toute la sympathie qui s'établissait entre la nation et le Roi de son choix, tout l'amour du peuple belge pour celui qui se dévouait si noblement à la défense de sa juste cause, et les acclamations qui viennent d'accueillir Votre Majesté à son entrée au Parlement lui ont prouvé que ces sentiments n'ont rien perdu de leur force, et qu'ils puissent même une énergie nouvelle dans des circonstances récentes.

Nous sommes heureux d'apprendre que les rapports de Votre Majesté avec les cabinets étrangers sont de plus en plus satisfaisants, et que les travaux des commissions instituées à la suite du traité de paix approchent de leur terme; nous ne doutons pas que toutes les questions indécises soient résolues conformément aux justes droits de la Belgique, et de manière à recevoir une solution simultanée.

Les progrès de l'industrie, pendant la période qui s'est écoulée depuis notre régénération politique, et dont la dernière exposition a fourni une preuve éclatante, font comprendre le besoin d'étendre nos relations commerciales. Sans nous dissimuler la difficulté d'arriver à une conclusion qui satisfasse tous nos intérêts, nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts qui tendent à développer la richesse du pays, et à donner du travail à la classe ouvrière. Cette classe si digne d'intérêt accueillera avec plaisir l'espoir que nous donne Votre Majesté de voir la récolte des céréales suffire aux besoins du pays.

La Chambre examinera avec la plus grande attention les communications que Votre Majesté nous annonce sur l'industrie linière, sur la pêche et le colportage. Elle attendra les propositions qui lui seront faites au sujet de la révision de la loi sur les sucres, afin de concilier les intérêts de l'industrie, du commerce et de la navigation avec les besoins du trésor.

Nous partageons la sollicitude de Votre Majesté pour le développement des sciences, des lettres et des arts. Les services rendus par l'académie d'Anvers et les illustrations qu'elle a fournies au pays dans la carrière de la peinture et de la sculpture, tiennent de trop près à la gloire nationale pour ne pas justifier le vif intérêt de Votre Majesté. Nous espérons que l'académie de médecine répondra à l'attente du Gouvernement.

Les concours sagement combinés et organisés avec des garanties certaines, sont un grand moyen d'émulation pour l'instruction publique, et peuvent contribuer à réveiller de plus en plus le goût des fortes études. L'expérience de ce qui s'est fait pourra être très-utile dans l'examen des lois d'instruction publique dont nous aurons à nous occuper. Les renseignements que Votre Majesté nous promet seront consultés avec fruit, et feront l'objet de notre sérieuse attention.

Les circonscriptions cantonales réclament une organisation définitive. La Chambre s'en occupera, après qu'elle aura reçu le complément des propositions dont elle est saisie. La convention avec la régence de Bruxelles, les réparations des désastres de la guerre, la position de la Magistrature et de la Cour des Comptes, envisagées sous le double rapport du bien-être du service et de l'intérêt du trésor, les communications que Votre Majesté nous annonce au sujet de nos relations postales et de notre organisation communale, seront également l'objet de notre sérieux examen.

La Chambre ne peut qu'applaudir aux améliorations morales introduites dans le régime des prisons; elle appelle de tous ses vœux le jour où ces améliorations, en s'étendant à tous les établissements de réclusion, promettront de rendre meilleurs les hommes que la vindicte publique a dû momentanément séquestrer de la société.

Nous nous félicitons avec Votre Majesté de l'établissement des caisses de prévoyance, qui contribueront, nous n'en doutons pas, au bonheur de cette partie de la classe ouvrière dont le travail, entouré de graves dangers, produit l'un des éléments les plus puissants de la richesse publique. Nous sommes aussi heureux d'apprendre les bons résultats de la loi sur les chemins vicinaux et de l'emploi des subsides qui s'y rattachent.

Le pays attend avec impatience l'époque où le complet achèvement du chemin de fer mettra tous les centres de population en contact avec la capitale. Tout en applaudissant à ce grand œuvre national, la Chambre accueillera avec empressement les mesures qui auront pour résultat d'empêcher que le chemin de fer soit désormais une charge pour le trésor. Nous apprenons avec une vive satisfaction que le Budget établira l'équilibre entre les recettes et les dépenses, sans nécessiter des charges nouvelles, et nous partageons avec Votre Majesté l'espoir que nos ressources pourront nous permettre de nous occuper des voies de navigation et d'écoulement.

Appelée par sa mission à combattre les ennemis de l'État, l'armée, par son attachement à nos institutions et à la monarchie, continuera à justifier la confiance de Votre Majesté et du pays. Les mesures qui tendent à affermir sa discipline, son bien-être et son patriotisme, à perfectionner notre état militaire, ne peuvent manquer d'être approuvées par la Chambre.

Sire, l'indépendance nationale fut toujours le premier vœu du pays; ce vœu, notre époque l'a vu s'accomplir, et la Belgique, avec l'aide de son Roi, a su consolider sa nationalité à travers bien des vicissitudes. Aujourd'hui, si quelques insensés concevaient la coupable pensée de chercher à troubler l'État, la Providence, qui a conduit notre émancipation et étendu sur votre dynastie sa main bienveillante, saurait préserver la patrie des atteintes de la malveillance. Constante dans les sentiments moraux et religieux qui ont toujours fait la base de son caractère, la nation n'hésitera jamais à manifester combien ces tentatives lui sont odieuses. La modération et l'impartialité du Gouvernement, l'union de tous les Belges, voilà ce que le pays réclame pour réaliser les grands desseins que Votre Majesté a conçus, et pour lesquels, Sire, notre loyal concours ne vous manquera jamais.

RÉPONSE DU ROI A L'ADRESSE.

MESSIEURS,

La concordance de vues entre les grands pouvoirs de l'État est l'une des sauvegardes du repos et de la prospérité publique. Votre adresse me prouve que cette garantie si précieuse, nous la possédons, et je m'en réjouis avec vous, Messieurs.

Je sympathise vivement avec les idées d'union, de modération et d'impartialité que vous avez si noblement exprimées, et en reportant ma pensée sur l'époque où le vœu de la Belgique m'appela au milieu de vous, vous avez renouvelé des souvenirs qui me seront toujours chers.

Je vous en remercie, Messieurs, ainsi que du loyal concours dont vous me donnez l'assurance.
